### EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DE LA COMMUNE DE BOISSET-LES-MONTROND

République Française - Département de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214200206-20250519-2025-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2025

# SEANCE du 19 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai à 18h3o, le Conseil Municipal de la Commune de Boisset-lès-Montrond, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 14/05/2025

### Présents:

Mesdames Claudine COURT, Jacqueline BOUIX, Magali BOURRAT, Rosemarie BREUILLAUD, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD

Messieurs Alexandre CUNHA, René HRYNIOW, Gilles PERRONNET.

# Absents excusés:

- David NARCE pouvoir donné à Gisèle MELONI
- Pierrick URREA pouvoir donné à Gilles PERRONNET
- Sophie ROCHETTE pouvoir donné à Magali BOURRAT

Secrétaire : Gisèle MELONI

## Nombre de conseillers

En exercice :	12
Présents :	
	9
Représentés :	3
Absent :	0
Votants :	12

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

# 2025-10 Vente petite gare parcelle Aa nº60

La commune s'engage à vendre une parcelle de terrain d'une surface d'environ 10m² à prendre sur la parcelle cadastrée section AA numéro 60 en Nord-Est de ladite parcelle.

La vente de cette parcelle est incluse dans le prix de vente initiale des parcelles cadastrées section AA numéros 55 et 59, soit la somme de vingt-cinq mille euros (25 000 euros).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- D'autoriser la vente du bien immobilier situé aux références cadastrales AA n° 55, 59 et 60
- De fixer le prix de vente à 25 000 €.
- De mandater la Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente, avec d'éventuelles servitudes.
- De préciser que la vente se fera à l'amiable.

Fait et délibéré à Boisset-lès-Montrond, Le 27 mai 2025

La secrétaire de séance

Gisèle MELONI

La Maire

Claudine COURT

Certifié exécutoire Reçu en Sous-Préfecture Publié ou notifié le 28/05/2025 La Maire, Claudine COURT